Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande d'autorisation du Transporteur relative au projet de raccordement à 161 kV pour l'expansion de l'aluminerie Alouette à Sept-Îles (Dossier R-3856-2013)

Objet de la demande

Le 31 juillet 2013, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le **Transporteur**) dépose une demande à la Régie de l'énergie (la **Régie**) afin d'obtenir une autorisation pour procéder notamment à la construction d'une nouvelle ligne biterne à 161 kV entre le poste Arnaud et le client Aluminerie Alouette Inc., ainsi que l'ajout de deux départs de ligne à 161 kV au poste Arnaud dont le coût total s'établit à 40,5 M$ (le **Projet**).

Le Projet vise principalement à répondre à la croissance prévue de la charge par Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité pour son client Aluminerie Alouette Inc. de Sept-Îles.

Cette demande est soumise en vertu des articles 31 (5°) et 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, ainsi qu'en vertu des articles 1, 2 et 3 du *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie*.

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande sur dossier.

La Régie ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au présent dossier. Les personnes intéressées pourront soumettre des observations écrites à la Régie ainsi qu'au Transporteur **au plus tard le 20 septembre 2013 à 12 h**. Le Transporteur pourra répondre à ces observations **au plus tard le 27 septembre 2013 à 12 h**.

Les observations écrites doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* dont le texte est accessible sur le site internet de la Régie ainsi qu'à son Centre de documentation.

La demande du Transporteur, les documents afférents, le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*, ainsi que le *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie* sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca et à son Centre de documentation à l'adresse ci-dessous. Pour toute autre information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire
Régie de l'énergie
800, place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec